

# Charte du Collectif de défense des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers des Hauts-de-Seine

Le sort réservé aux jeunes étrangers isolés, mineurs ou jeunes majeurs, dans les Hauts-de-Seine est inacceptable !

Même si officiellement le Conseil Général ne refuse pas, comme le font sans scrupule d'autres départements, de prendre en charge ces adolescents et ces jeunes adultes, il est néanmoins loin de respecter ses obligations légales en la matière. De nombreux témoignages montrent qu'une stratégie a été mise en place afin que l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ne joue pas son rôle d'accueil pour une grande partie des jeunes étrangers isolés qui s'adressent à ses services. Ces jeunes se retrouvent par conséquent renvoyés à la rue et à l'errance, alors qu'ils ont parfois à peine 16 ans.

Pourtant ce département est loin d'être celui d'Ile-de-France qui accueille le plus de jeunes dans cette situation et il ne peut donc pas se servir du prétexte, utilisé ailleurs, de la "*charge financière excessive*" pour justifier une telle politique.

Les signataires dénoncent ce qui constitue une maltraitance institutionnelle à caractère discriminatoire et s'engagent à agir pour :

- ▣ le respect des lois en matière de prise en charge des mineurs et des jeunes majeurs isolés par l'Aide sociale à l'enfance des Hauts-de-Seine, quels que soient leur nationalité et leur âge.

- ▣ la scolarisation de tous les mineurs et jeunes majeurs étrangers isolés, gage de leur insertion dans notre société.

- ▣ le droit à un titre de séjour pour tous les jeunes majeurs étrangers pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, quel que soit l'âge à partir duquel ils sont accueillis, alors que, dans l'état actuel de la loi, seuls ceux qui l'ont été avant 16 ans y ont accès, les autres étant soumis au bon vouloir des préfets.

## **Premiers signataires :**

- ▣ **Organisations** : ASTI Colombes, ASTI & RESF Asnières, ATMF Gennevilliers, CGT Éduc'action 92, FCPE 92, FSU 92, GISTI, LDH 92, MRAP Nanterre, RESF Clichy, RESF Lycée Galilée - Gennevilliers, RESF 92 sud, SGEN-CFDT Académie de Versailles, SUD Éducation 92, Syndicat CGT des personnels du Conseil général 92.

- ▣ **Elus** : Patrick ALEXANIAN (conseiller général – Bagneux), Luc BÉRARD de MALAVAS (conseiller général – Asnières), Jacques BOURGOIN (conseiller général – Maire de Gennevilliers), Pascal BUCHET (conseiller général – Fontenay-aux-Roses), Gilles CATOIRE (conseiller général – Maire de Clichy), Michèle FRITSCH (conseillère générale – Colombes), Nadine GARCIA (conseillère générale – Nanterre), Marie-Claude GAREL (conseillère générale – Nanterre), Vincent GAZEILLES (conseiller général – Clamart), Martine GOURIET (conseillère générale – Châtillon), Guy JANVIER (conseiller général – Vanves), Patrick JARRY (conseiller général – Maire de Nanterre), Jean-André LASSERRE (conseiller général – Courbevoie), Patrice LECLERC (conseiller général – Gennevilliers), Bernard LUCAS (conseiller général – Colombes), Catherine MARGATÉ (conseillère générale – Maire de Malakoff).

## **Pour tout contact :**

- ▣ **Adresse** : Collectif de défense des mineurs et jeunes majeurs étrangers isolés – 12 rue Dagobert – 92110 CLICHY

- ▣ **Mail** : collectif.mie92@gmail.com

- ▣ **Tél.** : 06 64 86 60 38